PROGRAMME UN-REDD

Faire progresser les droits fonciers pour un impact durable dans les pays à forêt tropicale

Note d'information, session 3 | Dixième réunion du Conseil exécutif

2 octobre 2026 | Rome, Italie

Traduction générée par intelligence artificielle. Il ne s'agit pas d'une traduction officielle : en cas de divergence, veuillez vous reporter à la version anglaise.

OBJECTIF

Discussion stratégique sur l'appui d'UN-REDD en matière de droits fonciers (l'ILTC et au-delà), les enseignements tirés et les réflexions sur la manière d'étendre et de pérenniser les résultats dans le temps.

Proposition au Conseil : formuler des recommandations sur la manière dont UN-REDD peut appuyer l'extension et la pérennisation des efforts des pays à forêt tropicale pour clarifier et simplifier les processus de reconnaissance formelle des terres et territoires coutumiers, et faire avancer les réformes juridiques et politiques en faveur de la reconnaissance des droits fonciers communautaires, au service de l'International Land Tenure Commitment.

Contexte

Renforcer les droits fonciers sur les terres et les forêts est essentiel pour atteindre les objectifs climatiques et forestiers, notamment la REDD+, un financement carbone de haute intégrité, un partage équitable des bénéfices et la mise en œuvre des CDN. Dans de nombreux pays partenaires d'UN-REDD, l'insécurité foncière, la superposition des régimes d'utilisation des terres et la faible coordination institutionnelle continuent de limiter les investissements favorables aux forêts et l'action climatique. Dans le même temps, des initiatives mondiales telles que la Forest and Climate Leaders' Partnership (FCLP) et l'Intergovernmental Land Tenure Commitment (ILTC) renforcent les attentes en matière de réformes foncières mesurables et fondées sur les droits.

Depuis 2025, le portefeuille foncier d'UN-REDD répond par une approche double, mondiale et nationale. À l'échelle mondiale, UN-REDD appuie la coordination dans le cadre de la FCLP, élabore des orientations pratiques sur la formalisation foncière, les droits carbone, la foresterie communautaire et

les approches géospatiales, et synthétise les enseignements pour éclairer les politiques et les incitations. Ce travail favorise la cohérence, la constance et l'échange de connaissances entre pays, tout en entretenant la dynamique politique en faveur de la réforme foncière.

À l'échelle nationale, UN-REDD appuie des pays tels que le Cambodge, la Colombie, le Congo, le Costa Rica, la République démocratique du Congo, l'Équateur, l'Éthiopie, le Ghana, l'Indonésie, le Kenya, la République démocratique populaire lao, le Népal, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Pérou, le Viet Nam et la Zambie pour faire progresser la cartographie participative, les processus de CLIP, la titrisation collective, les réformes juridiques et politiques, la résolution des conflits, les initiatives de bioéconomie autochtone, la foresterie sociale et la gestion forestière communautaire. Ces interventions visent à renforcer la reconnaissance et la sécurité des droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales, en réponse aux priorités nationales et aux engagements de l'ILTC pour les pays qui y ont souscrit.

Le portefeuille s'appuie sur les forces complémentaires du UNDP, de la FAO et du UNEP. Le UNDP est chef de file sur la gouvernance, les garanties sociales, l'engagement des peuples autochtones, le dialogue politique et l'intégration des réformes foncières dans la planification climatique et du développement. La FAO apporte une expertise technique sur la gouvernance foncière, les réformes juridiques, la foresterie communautaire, les outils géospatiaux et les systèmes d'administration des terres. Le UNEP contribue à l'appui sur les garanties REDD+, les droits carbone et les mécanismes de partage des bénéfices. Ensemble, ces efforts aident les pays à faire progresser leurs engagements fonciers, à renforcer les droits des peuples autochtones et des communautés locales et à créer les conditions propices à une action climatique forestière de haute intégrité.

Cette session vise à examiner les progrès et les enseignements du travail foncier appuyé par UN-REDD et à solliciter les orientations stratégiques du Conseil exécutif sur la manière d'étendre et de pérenniser ces efforts en 2027 et au-delà.

Déroulement de la session

Déroulé indicatif. Vendredi 2 octobre 2026, toutes les heures à l'heure locale de Rome. Durée : 75 minutes.

Heure	Point de l'ordre du jour	Description
14:15–14:25 (10 min)	Introduction de la session et présentation de contexte	Aperçu de l'approche et des principaux résultats de l'appui foncier en 2025/2026. Présentation : José Carlos Fernández et Clea Paz-Rivera (participation virtuelle), 10 minutes.
14:25–15:00 (35 min)	Discussion facilitée Facilitation : José Carlos Fernández et Elspeth Halverson	Perspectives des pays : réflexions issues des pilotes nationaux sur les complexités de la réforme foncière et les enseignements tirés. Interventions facilitées de l'Équateur (virtuel, à confirmer) ; du Pérou (à confirmer) ; de l'Indonésie (confirmé) ; du Ghana (confirmé). 20 minutes. Réflexions d'acteurs choisis : réflexions sur la centralité des droits fonciers pour les peuples autochtones et les communautés locales (5 minutes) ; réflexions sur les

Heure	Point de l'ordre du jour	Description
		progrès du Forest Tenure Funders Group (5 minutes) ; FCLP/ILTC (5 minutes).
15:00–15:20 (20 min)	Discussion ouverte	Questions directrices et questions secondaires ci-dessous.
15:20–15:30 (10 min avec marge)	Synthèse et clôture	Résumé de la discussion, recommandations du Conseil et points d'action. Clea Paz-Rivera, 5 minutes.

Questions pour la discussion

1. Sur la portée géographique : UN-REDD doit-il continuer d'explorer un appui foncier à des pays non signataires de l'ILTC ?
2. Sur les moyens d'atteindre l'échelle : comment garantir que les progrès fonciers des pays appuyés par UN-REDD soient pérennisés et étendus ?

Questions secondaires

3. Sur les modalités d'appui : ce qui peut être fait par l'AT, la gestion des connaissances et la coordination aux niveaux national et mondial ; comment UN-REDD peut contribuer à la mobilisation mondiale ; quels autres instruments ou appuis seraient utiles et comment les financer.
4. Comment poursuivre et maximiser des synergies spécifiques avec les acteurs clés aux niveaux national et mondial (FCLP, Banque mondiale, ILTC).